Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260602-D_2026_34-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

COMMUNE DE LA NOUAYE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 02 juin 2026

Nombre de conseillers : 11
Présents : 09
Votants : 11

Date de convocation : 22 mai 2026
Date d'affichage : 22 mai 2026

L'an deux mil vingt-six, le deux juin, à vingt heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de La Nouaye se sont réunis dans la salle du Conseil à la Mairie sur la convocation du Maire,

Étaient présents : Mme Fabienne BONDON, M. Loïc JOUAN, Mme Isabelle LEPAGE, M. Jérôme TOSTIVINT, M. Stéphane BESNARD, M. Johann RIAULT, Mme Floriane VALLEAU, Mme Chris HOZE, Mme Florence GUERIN.

Étaient absents excusés : M. Alban BERTHELOT (procuration donnée à Mme Fabienne BONDON),
Mme Gaëlle NIGNOL-CRENN (procuration donnée à M. Loïc JOUAN)

Le quorum de 6 est atteint.
La séance est ouverte à 20h.
M. Stéphane BESNARD est nommé secrétaire de séance.

Délibération n° 2026 - 34
Objet : MARCHE MUTUALISE ENTRETIEN DE VOIRIE

Exposé :

Il est proposé au Conseil Municipal d'adhérer au groupement de commande relatif à un marché de travaux de voirie à bons de commande avec les communes de Montfort Communauté, Montfort Communauté et la Commune de Montauban de Bretagne aux fins d'optimiser les coûts des prestations de travaux sur la voirie communale et ses dépendances.

La commune de Bédée serait désignée coordonnateur du groupement.

VU le code de la commande publique et notamment les articles L. 2113-6 et L. 2113-7,
VU le code général des collectivités territoriales,
VU le projet de convention constitutive du groupement de commandes,

CONSIDERANT la proposition de création d'un groupement de commandes pour lancer une consultation relative à un marché de travaux de voirie à bons de commande,

CONSIDERANT l'intérêt de la commune,

ENTENDU l'exposé de M. Loïc JOUAN, 1er adjoint

Envoyé en préfecture le 12/06/2026
Reçu en préfecture le 12/06/2026
Publié le
ID : 035-213502032-20260602-D_2026_34-DE

Département d'ILLE-ET-VILAINE
Arrondissement de RENNES
Canton de MONTFORT

Délibération :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- APPROUVE la constitution du groupement de commandes pour lancer une consultation relative à un marché de travaux de voirie à bons de commande ;
- APPROUVE les termes de la convention constitutive dudit groupement de commandes,
- DÉSIGNE la commune de Bédée en tant que coordonnateur du groupement,
- AUTORISE le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et les documents se rapportant à ce dossier,
- CHARGE le Maire de l'exécution de la présente décision.

Le Secrétaire de séance,
Stéphane BESNARD

Le Maire,
Fabienne BONDON

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme et exécutoire